



EMBASSY OF SWITZERLAND
IN THE REPUBLIC OF SOUTH AFRICA

E.V.D. HANDELSABTEILUNG

No

GATT

R 11. NOV. 1969

Pretoria, le 7 novembre 1969

28.11.69

Our File No. 543.1 - IH/mm

Your File No. Sa/no.821.AVA

Kopie an

Division du Commerce
Département fédéral de
l'économie publiqueB e r n e

Monsieur l'Ambassadeur,

Je me réfère à votre lettre du 15 octobre 1969 concernant la conclusion éventuelle d'un accord d'investissement avec le Botswana et le Lesotho, et je vous fait part de quelques considérations qui me sont venues à l'esprit.

Il semble à première vue que les entreprises suisses qui pourraient être intéressées au développement économique du Botswana notamment n'investiront pas de capitaux, mais elles seront probablement uniquement appelés à livrer de l'équipement au Gouvernement du Botswana ou à des firmes ayant reçu des contrats de ce pays, par exemple, Anglo American Corporation ou Roan Selection Trust. Pour l'instant, aucun contrat important n'a encore été conclu de sorte qu'il me paraît encore prématuré de conclure un accord d'investissement. Si, en revanche, la situation devait évoluer par la suite et, pour une raison ou l'autre, l'importance des investissements suisses venait à le justifier, nous pourrions réexaminer le problème.

A titre documentaire, je vous informe que le Botswana a conclu un accord d'investissement avec les Etats-Unis d'Amérique. M. Reardon, Secrétaire d'Etat au Ministère du Commerce et de l'Industrie m'a promis de m'en envoyer un exemplaire. Les autorités du Botswana sont sur le point de conclure un accord semblable avec la République fédérale d'Allemagne. M. Reardon m'a indiqué que le Botswana était prêt à en conclure aussi avec d'autres pays, si cela s'avère utile.

En ce qui concerne le Lesotho, je suis d'avis que ce pays n'offre pas d'intérêt pour le moment pour l'industrie suisse. Il

./.

- 2 -

s'agit d'un pays où l'agriculture, l'élevage et l'artisanat sont les activités principales. Certaines grandes entreprises minières prospectent le sol pour déterminer s'il renferme des richesses naturelles. La présence de diamants a été établie, mais pas en quantités suffisantes pour justifier des investissements considérables. Les exportations suisses de biens d'équipement resteront vraisemblablement à peu près nulles pendant de nombreuses années à venir.

Quant au Swaziland, il est également un pays essentiellement agricole et bien qu'il ait quelques industries au sujet desquelles j'ai eu l'occasion de vous écrire, il me paraît prématuré de songer à un accord d'investissement.

Dans ces conditions, je renonce pour l'instant à saisir les autorités des anciens protectorats britanniques de propositions concrètes en vue de conclure des accords d'investissement. Je m'efforcerai de suivre l'évolution de la situation et je reviendrai sur ce problème si j'apprends quelque chose de nouveau au cours de mes contacts avec les milieux officiels ou ceux de l'industrie suisse établis dans les pays dans lesquels je suis accrédité.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.


L'Ambassadeur de Suisse: